

été 2019
journal n° 167

AVIVO

Les assemblées
générales

Les sorties
des sections

70 ans
d'AVIVO

Mots
croisés



L'AVIVO s'opposera toujours au démantèlement des acquis sociaux

Lors d'une récente session, le Grand Conseil neuchâtelois s'est prononcé sur le projet de réforme fiscale qui lui était soumis par le Conseil d'Etat. L'AVIVO a soigneusement étudié ce dossier et elle a fait part au gouvernement des remarques suivantes:

- concernant les personnes morales (les entreprises), le taux utilisé ne doit pas être inférieur au taux le plus bas pratiqué par les cantons romands, sous peine d'entrer dans une spirale de sous-enchère fiscale;
- il est prévu de taxer les dividendes à 70%; l'AVIVO considère que les dividendes devraient être taxés à 100%, comme les salaires et les rentes;
- nous sommes opposés à l'abaissement du taux maximum, mesure qui favorise les contribuables les plus aisés;
- l'Etat propose de ne pas plafonner les déductions pour frais de déplacements; nous estimons que ceux-ci ne devraient pas dépasser le prix d'un abonnement général des CFF.

A notre avis, la réforme proposée est inégalitaire et profitera surtout aux riches contribuables. Il faut évidemment éviter que les personnes qui ont des ressources confortables partent sous des cieus fiscaux plus cléments. Mais pas au détriment des classes moyennes et modestes qui sont étranglées par une lourde fiscalité et dont le pouvoir d'achat est en constante régression.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons: les cadeaux fiscaux consentis aux riches et aux entreprises obligent la Confédération, les cantons et les communes à faire des économies dans le domaine social. Que ce soient les subsides des primes de l'assurance-maladie ou les prestations complémentaires, le démantèlement a déjà commencé.

Comme elle l'a toujours fait, l'AVIVO se battra pour défendre les aînés et éviter que le fossé se creuse encore davantage entre les riches et les pauvres. Le comité cantonal a écrit dans ce sens aux partis représentés au Grand Conseil neuchâtelois. A part les populistes et les Verts, les députés ne nous ont pas écoutés.

Rémy Cosandey

Date à retenir : 6 septembre 2019



Toutes et tous à Chézard-Saint-Martin

Cette année, l'AVIVO fêtera à la fois son septantième anniversaire et celui de l'AVS, assurance qui y est intimement liée. Après réflexion, le comité suisse a renoncé à organiser une manifestation centralisée, préférant demander à chaque section cantonale de mettre sur pied une manifestation sous la forme qui lui convient le mieux.

La rencontre prévue par les quatre sections du canton de Neuchâtel aura lieu le

**vendredi 6 septembre 2019, de 14h15 à 18h, à la salle
de spectacle de La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin.**

Elle comprendra une partie officielle, une partie récréative (avec les Copains d'Alors) et se terminera par un apéritif-dîatoire. Dans le bulletin AVIVO Information du mois d'août, nous donnerons toutes les précisions nécessaires au sujet du programme de cette manifestation.

Chaque membre de l'AVIVO est cordialement invité à participer à cette rencontre. Les inscriptions (comprenant notamment l'apéritif dîatoire) sont acquises par le paiement de 20 francs par personne, au moyen du bulletin de versement annexé (CCP 15-136700-7). Délai d'inscription: 30 juin 2019.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à Chézard-Saint-Martin le 6 septembre. Ce sera une occasion pour les membres des quatre sections de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Le comité cantonal

Une plaquette d'une soixantaine de pages sera éditée à l'occasion du 70^e anniversaire de l'AVIVO (voir article du comité suisse). Le prix n'est pas encore fixé mais il sera d'environ 7 à 8 francs. Les commandes sont à passer auprès des président-e-s des sections (voir adresses à la dernière page de ce bulletin). N'hésitez pas: cette brochure est un excellent historique de l'AVIVO et de ses luttes pour améliorer le sort des aînés.


L'AVIVO a fait reculer l'UDC

Aussi bien le Conseil des Etats que le Conseil national ont décidé d'augmenter les franchises de l'assurance-maladie. Agréable surprise: lors de sa session du 22 mars, le Conseil national est revenu en arrière, la majorité des députés de l'UDC se joignant aux voix de la gauche. C'est une victoire pour l'AVIVO qui avait annoncé qu'elle allait soutenir le référendum envisagé par le parti socialiste. Mais il reste encore beaucoup à faire (notamment auprès des médecins et des entreprises pharmaceutiques) pour éviter que les prix de la santé (et par conséquent les primes) continuent à s'envoler. Par contre, dans le domaine des prestations complémentaires, c'est toujours la soupe à la grimace, le législatif fédéral ayant décidé de faire plus de 400 millions de francs d'économies sur le dos des plus faibles. Les rentes seront baissées, notamment celles des enfants. Seul sujet de consolation: la prise en charge des loyers sera un peu augmentée.

A l'occasion de son 70^e anniversaire, l'AVIVO éditera une brochure d'environ 60 pages qui retracera l'histoire de l'association et de l'AVS, assurance qui y est intimement liée. Cette plaquette contiendra un historique de l'AVIVO, des témoignages de membres, une présentation des différentes sections et un résumé de leurs activités, les révisions successives de l'AVS et surtout la position de l'AVIVO concernant les assurances sociales et la défense des aînés.

Le comité suisse recommande vivement aux membres de l'AVIVO d'acheter cette plaquette (voir article de la page 3). Pour un prix très modique, ils pourront avoir le reflet des luttes que l'AVIVO mène depuis 70 ans pour améliorer le sort des aînés.

Gloria Barbezat



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch



Compte-rendu de la conférence de janvier 2019

Depuis plusieurs années nous donnons rendez-vous à nos sociétaires en janvier pour une conférence ou autres animations afin de lancer la première rencontre qui démarrera les activités de l'année 2019.

Cette conférence a eu lieu à la salle Fleurisia le mardi 29 janvier. L'intervenante cette année était Mme Anne Freitag conservatrice du musée cantonal de zoologie à Lausanne, le sujet tournait autour des phénomènes naturels pour savoir si les récoltes seront bonnes, l'hiver rude, le temps qu'il fera, la fortune présente.

Mme Freitag à l'aide d'images sur écran a employé les animaux, les plantes, le ciel chers à nos grands-mères, pour prédire l'avenir. Avec humour et aussi sérieux elle a presque tout démolit nos croyances qui nous collent à la peau depuis des décennies, bien sûr tout n'était pas négatif et elle nous a laissé l'espoir de pouvoir encore utiliser certaines observations personnelles pour prévoir le temps du lendemain. Une conférence intéressante avec un auditoire attentif de plus de 60 personnes.

De nombreuses questions ont clôturé cette après-midi où dehors l'hiver pour saluer le sujet évoqué ci-dessus se donnait des allures de tempête sur notre beau vallon.



VOYAGES  FAVRE

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61

voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



Assemblée générale

Le vendredi 8 mars, 86 personnes (soit 22 % des membres) se retrouvent à l'Auditorium du Centre Sportif de Couvet afin de participer à l'assemblée générale de la section.

La présidente, Béatrice Kaeslin, remercie le comité pour son engagement et son soutien et adresse un merci tout particulier à la quarantaine de bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de la section : animateurs des différentes activités, distributeurs de bulletin, chauffeurs aux journées visites, taxateurs et aides aux manifestations. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons accueilli 42 nouveaux membres, ce qui porte leur nombre à 392. Concernant les projets de construction ou aménagement pour seniors, l'office de maintien à domicile et de l'hébergement nous communique que deux bâtiments à Fleurier vont être démolis. Le propriétaire va y reconstruire des immeubles qui auront des appartements avec encadrement. Le dossier de Couvet n'avance pas, en raison d'une opposition. Il devrait bientôt y avoir quelques appartements à Travers et à la Côte-aux-Fées, mais ils ne demanderont pas la labélisation. Prémices de projets aux Verrières et à Buttes. Concernant les foyers de jour, rien de précis encore.



Les comptes 2018 (un + de CHF 2'870.31) et le budget 2019 (un + de CHF 1525.00) ont été adoptés.

Le Groupe Loisirs a organisé sept journées visites avec en moyenne 40 participants et le 6 juin une excursion au pays de Winkelried à Sempach à laquelle ont participé 77 personnes. La conférence publique du 22 novembre avait pour sujet les proches aidants et leurs difficultés au quotidien.

Madame Anne Freitag, conservatrice du musée cantonal de zoologie à Lausanne a animé la conférence du 29 janvier pour nous parler des croyances tournant autour des phénomènes naturels.

156 personnes ont participé au Noël Ensemble de CORA et de l'AVIVO le 13 décembre à la salle Fleurisia. Une centaine de personnes se sont réunies le soir du 24 décembre pour Noël Partage, organisé par l'APM en collaboration avec d'autres associations du Val-de-Travers.



Une trentaine de personnes ont demandé de l'aide pour leurs déclarations d'impôts. La gymnastique est toujours aussi bien suivie. Sept personnes ont demandé de l'aide pour l'informatique. Les après-midis jeux de société attirent en moyenne huit personnes. Une dizaine de personnes participent à la conversation anglaise et la cadence des cours a été augmentée à deux leçons par mois sur demande des participants. Il n'y a pas eu d'amateurs d'allemand et le cours sera arrêté fin juin.

Aux rencontres du dimanche ensemble se retrouvent régulièrement 5 à 9 personnes.

Démissions : Madame Anne-Marie Jaeger du comité de la section.

Madame Martine Jeannet en tant que vérificatrice des comptes

Monsieur Roby Marlétaz en tant que responsable de l'aide aux déclarations d'impôts et coordinateur de la distribution des bulletins AVIVO pour Fleurier

Admissions : Madame Gloria Barbezat nouvelle membre du comité.

Monsieur Jacques Grosclaude nouveau vérificateur des comptes suppléant.

Activités 2019 de la section :

Du 14 mars au 17 octobre	Les « journées visites »
5 juin	Excursion annuelle de la section
6 septembre	70 ans AVIVO
1er octobre	Journée Internationale de la personne âgée
21 novembre	Conférence publique
12 décembre	Noël Ensemble avec CORA
24 décembre	Noël Partage
28 janvier 2020	Conférence pour les membres de l'AVIVO

Nous avons pu compter avec la présence du président cantonal de l'AVIVO, Monsieur Rémy Cosandey, qui nous a assuré que l'AVIVO continuera à lutter pour défendre les droits des aînés.

Pour la partie récréative de l'assemblée, nous avons visionné trois courts métrages réalisés par un de nos membres, Walter von Burg : les prouesses d'un escargot, une promenade à la recherche des fontaines cachant un apéritif régional et un tour au Val-de-Travers. bk



Mercredi 5 juin 2019

Course en car d'une journée dans La Perle des Vosges - Le lac de Gérardmer



Heures et lieux de départ :

La Côte-aux-Fées	La Poste	6h40
Les Verrières	Place de la Gare	6h45
Buttes	Place du 12 septembre	6h55
Fleurier	Place de la Gare	7h00
Môtiers	Place des Six-Communes	7h05
Couvet *	Place des Halles et Foyer du Parc	7h15
Travers	Place de l'Hôtel de l'Ours	7h25

Parcours :

Aller: Les Ponts-de-Martel – Col des Roches - Morteau – St-Hippolyte
(Arrêt Café-Croissant) – Montbeliard – Lure – Remiremont - Gérardmer

Retour: La Bresse, Le Thillot, Belfort, Porrentruy (Arrêt pipi) – Glovelier -
Franches-Montagnes - Le Vallon

***Pour Couvet, indiquez le lieu de départ s.v.p. Place des Halles ou Foyer du Parc**



Mercredi 5 juin 2019

Repas de midi au Restaurant Le Lido à Gérardmer

Menu	Apéritif :	Kir cassis au vin blanc ou boissons sans alcool, biscuits salés
	Entrée :	Terrine de volaille à l'andouille du Val d'Ajol
	Plat :	Paleron de bœuf braisé à basse température, jus réduit
	Dessert :	Bavarois mirabelle IOG Lorraine en verrine, mousse caramel au beurre salé
		Le vin et l'eau pendant le repas, café ou thé

Prix par personne : 75.00 Frs

(Encaissement au café-croissant, monnaie s.v.pl.)

Arrivée au Val-de-Travers vers environ 19h30

Délai d'inscription : le mardi 14 mai 2019

Bulletin d'inscription à retourner à Mariette Schellenberger

Adresse : 31 Rue du Temple - 2114 Fleurier - 032.861.28.65



Participation à la course de l'AVIVO du 5 juin 2019

Nom : Prénom :

Adresse : NP, Localité :

Tél : Nbre de personnes :

Lieu départ : Signature :



Jeudi 14 mars

Le groupe Journées Visites s'est déplacé, pour sa première sortie, dans la Mère Commune des Montagnes Neuchâteloises pour une visite de l'Hôtel de Ville. Devant un parterre de 40 membres ayant pris place dans la salle du conseil général, M. Jean-Marie Cramatte, architecte à la ville du Locle nous a fait un exposé sur l'histoire de la région depuis l'antiquité, et sur l'évolution des différentes organisations politiques et religieuses, avec comme fil conducteur, les quatre Hôtel de Ville successifs du Locle.

Le dernier bâtiment, commencé en 1912, a été terminé en 1917 grâce à l'aide des chômeurs pendant la guerre et mis à disposition des autorités communales en 1918.

1244 pilotis en bois de 10m de long ont été nécessaire pour stabiliser l'ouvrage dans ce sol marécageux.

Une visite des salles du conseil communal et des mariages a terminé cette matinée très enrichissante.

Pendant le repas de midi servi Au Vieux-Puits à La Chaux-du-Milieu, le temps d'hiver s'est déchainé sur la vallée.

Sage décision d'annuler la visite de l'après midi du centre Dojo Zen au Cerneux-Péquignot, la route d'accès étant impraticable. Belle journée avec le soleil dans les cœurs.





Notre septantième assemblée générale AVIVO

Tous très heureux de nous retrouver ce 14 mars en assemblée générale ; 2019 est un double anniversaire. En effet, il y a 70 ans que naissait l'AVS et de même notre section neuchâteloise. Ainsi nous fêterons ces deux événements le 6 septembre à la Rebatte au Val-de-Ruz. Nous préparons un après-midi festif, vous recevrez de plus amples informations via notre bulletin.

C'est notre président cantonal, Monsieur Rémy Cosandey, qui débute notre assemblée en nous saluant tous cordialement. Il nous informe que notre association comptait exactement, au 31 décembre dernier, 2321 membres en mettant en miroir qu'en 2003 nous étions 3552 ; alors qu'il y avait moins de retraités, si bien que nous devons tous faire un effort de recrutement. Il précise également que l'AVIVO continuera à lutter pour défendre les acquis des aînés.

Lors de notre assemblée, nous avons eu le plaisir d'élire de nouveaux membres qui rejoignent notre comité. Sont élus :

Madame Chantal Rerat, trésorière.

Madame Prisca Carrati, Madame Daisy Eymann et Monsieur Daniel Burki, vérificatrice/eur de comptes.

Le comité est réélu dans sa totalité. Un merci particulier à Mme Nicole Desclouds, secrétaire, et à M. Serge Mamie, collaborateur à la rédaction du bulletin. Tous deux siègent depuis 20 ans au sein de notre comité.

Sans oublier mes vifs remerciements aux bénévoles qui chaque année contribuent à la bonne marche des déclarations fiscales.

Tous les rapports sont acceptés avec applaudissements et remerciements.

Au terme de cette journée, Caritas a animé une conférence « Bien gérer son budget » excellente présentation avec quelques pistes bien intéressantes.

Ainsi, chers tous, je vous dis à tout bientôt pour ce 70ème.

Rose-Marie Jacot, Présidente section Neuchâtel





Besançon

Vendredi 17 mai 2019



Notre grande sortie du printemps.

Déplacement en car, balade en bateau sur le Doubs, déjeuner, visite de la citadelle et de la vieille ville.

RV à 7h30 au sud du Collège de la Promenade. Départ du car à 7h45, retour à Neuchâtel vers 18h00.

Fr. 96.-- par personne (tout compris, déplacement, balade sur le Doubs, visites, repas de midi avec boissons et café).

Ballotine de poisson aux petits légumes

Suprême de poulet jaune, gratin, légumes

Fromage et entremet deux chocolats

Dès votre inscription, il vous sera envoyé un bulletin de versement

N'oubliez pas de prendre vos passeports et des euros.

Inscription au plus tard le 10 mai 2019 chez :

Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 St.-Blaise

daniel.conti@bluewin.ch

032 725 14 28



Inscription pour la sortie à Besançon du 17 mai 2019

Nom, prénom :

Adresse :

NP, localité : Natel :



Cirque Knie

Samedi 29 juin 2019 aux Jeunes-Rives



Venez fêter avec nous le centenaire du cirque Knie.

Représentation exceptionnelle du Jubilé avec Vincent Kucholl et Vincent Veillon précédé d'un apéritif dinatoire.

Apéritif-repas dès 13h00 – Spectacle à 15h00

Fr. 30.-- par personne tout compris.

Dès votre inscription, il vous sera envoyé un bulletin de versement

Inscription au plus tard le 14 juin 2019 chez :

Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 St.-Blaise

daniel.conti@bluewin.ch

032 725 14



Inscription pour le Cirque Knie du 29 juin 2019

Nom, prénom :

Adresse :

NP, localité :Tél :

=====

Nos prochaines sorties, réservez les dates :

Vendredi 30 août : 3ème tournoi de pétanque

Vendredi 6 septembre : 70ème anniversaire de l'AVS et de l'AVIVO

Vendredi 20 septembre : A la découverte des restaurants neuchâtelois

Vendredi 18 octobre : Visite du Centre Dürrenmatt

Tous les détails dans notre prochain bulletin



Sortie en bateau

Vendredi 19 juillet 2019

Neuchâtel – Bienne – Neuchâtel.



Notre traditionnelle sortie en bateau avec repas à bord à l'aller et grand loto gratuit au retour avec de nombreux lots.

RV à 11h00 au port de Neuchâtel. Départ du bateau à 11h35. Retour à Neuchâtel à 17h15.

Fr. 35.-- par personne pour le repas (Boissons non comprises)

Salade verte, sauce française

Sauté de volaille au curry thaï, riz parfumé, brocoli aux amandes

Bûche glacée

Le bateau (Fr. 20.--) est à payer sur place. *N'oubliez pas vos abonnements*

Inscription au plus tard le 12 juillet 2019 chez :

Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 St.-Blaise

daniel.conti@bluewin.ch

032 725 14 28



Inscription pour la sortie en bateau du 19 juillet 2019

Nom, prénom :

Adresse :

NP, localité :Tél :

J'ai un abonnement général ou j'ai déjà un billet pour la journée

**Les personnes qui participent aux trois sorties de l'été
(Besançon, Knie et bateau) bénéficient de la gratuité du repas sur le bateau**



Assemblée Générale

Ce mercredi 27 mars 2019 plusieurs membres de la section du Locle se sont retrouvés au Cercle de l'Union pour l'assemblée générale.

L'ordre du jour a été quelque peu modifié suite à la démission de 3 membres
A la demande de notre président l'assemblée s'est levée pour le respect de la mémoire des disparus de la section.

L'état des comptes s'est présenté avec une légère diminution de fortune.

Le comité est reconstitué avec 3 nouveaux membres.



Avec les salutations du comité cantonal par son président, nous avons pris note des dates importantes suivantes :

Le 15 avril: Assemblée des délégués au Cercle de l'Union où nous vous attendons nombreux.

Le 6 sept: La fête des 70 ans de l'AVIVO à Chézard Saint Martin à La Rébatte.

L'assemblée s'est terminée par le traditionnel jeu du loto suivi de la collation.

Merci à tous les participants.

Votre comité



Une excursion d'une journée

Mercredi 26 juin 2019



Programme:

- 8h00 rendez-vous Café du Marché pour un café croissant
- 9h00 départ du Locle
- 11h45 arrivée à Martigny, repas de midi dans l'enceinte de la Fondation Barry
- 14h30 visite guidée de la Fondation Barry durant 2h

Menu:

Salade mêlée, steak de porc, riz aux légumes, brownie glace vanille

Les boissons sont à votre charge

Prix de la course Fr. 80.-- avec la participation de la section.

Inscriptions jusqu'au 17 juin 2019 chez: Josiane Montandon, Primevères 5,
2400 Le Locle ; tel: 032 931 40 12 – 079 254 64 18



COURS DE CONDUITE POUR SENIORS

L'objectif est d'aider les participants à conserver son permis de conduire le plus longtemps possible. Notre cours est composé d'une **partie théorique de 2h30 (théorie CHF 40.-)** et d'une **partie pratique de 45 minutes (pratique CHF 70.- / moins CHF 50.- subvention du scan.)** effectué avec la voiture du participant sur le parcours qu'il a choisi.

Dates des cours théoriques: le 16 mai • le 20 juin • le 10 juillet

Hôtel de la Vue des Alpes: 9h - 11h30

Renseignements et inscriptions: Jean-Pierre Marthaler • 079 637 46 18



Assemblée générale - 20 février 2019

La séance s'est ouverte par une minute de silence à la mémoire de notre présidente Anne-Marie Genin, décédée cette année. La vice-présidente, malgré un travail de prise en charge accéléré des dossiers parfaitement organisés, a tenu à s'adresser au président cantonal, Rémy Cosandey, afin qu'il prenne en charge la présidence de l'assemblée de cette année sur la base des points initialement prévus par Anne-Marie Genin.

Les annonces importantes pour la section sont:

1. La vice-présidente Vèrene Correa n'a aucune intention de prendre la charge de présidente.
2. Le secrétaire Thierry Gagnebin abandonnera sa fonction au plus tard au début juillet.
3. En conséquence, la section recherche au minimum 3 nouveaux candidats pour compléter le comité, dont un assurerait la présidence, un autre, assesseur, la fonction de secrétaire et un troisième assesseur afin d'une part de partiellement décharger les membres du comité et d'autre part, compléter un comité qui contient un nombre de membres pair, ce qui n'est pas souhaitable lorsque des décisions critiques sont à prendre.

Les décisions suivantes ont été prises:

1. Les cotisations annuelles individuelles passeront de Fr 15.-- à Fr 20.-- et les cotisations de couple passeront de Fr. 30.-- à Fr. 35.-- afin d'assumer les augmentations de contribution au comité cantonal et au bulletin d'information ainsi que compenser l'érosion du nombre de membres de la section.
2. Le comité pourra proposer d'allouer des subsides à l'organisation des sorties « du vendredi » dans le cas où des frais de guide ou assimilés rendent l'excursion trop onéreuse compte tenu du nombre de participants.
3. Par contre, suite à une intervention d'un de nos membres, un subside systématique de la course annuelle ne devrait pas entrer en vigueur, étant donné qu'il n'est pas souhaitable de faire porter à l'ensemble des membres des dépenses qui ne bénéficient qu'aux participants de la course dont le prix est connu.

L'assemblée générale se termine par la présentation de Madame Nicole Decker, cheffe de l'Office du logement du canton de Neuchâtel, dont voici les références de sa conférence:

https://www.ne.ch/autorites/DFS/SBAT/organisation/Documents/ForumLogement/5_Pr%C3%A9sentationDFS_OC�L_25avril18_avec%20video.pdf



La section de La Chaux-de-Fonds de l'AVIVO viens de perdre sa présidente, Anne-Marie Genin suite à une pénible maladie endurée avec un courage remarquable.

Je me fais l'interprète des membres de l'AVIVO qui l'ont côtoyée pour lui rendre un modeste hommage. Celui-ci ne peut être que modeste car je n'ai partagé avec elle qu'une petite dizaine d'années d'activité au sein de l'association. D'emblée elle a créé un esprit d'équipe basé sur la mise en valeur des meilleures aptitudes de chacun des membres du comité. Dans les contacts qu'elle avait avec les gens, elle se montrait respectueuse, claire, factuelle. Au besoin, elle pouvait faire comprendre à ses interlocuteurs qu'elle attendait la réciprocité du respect qu'elle leur portait. Cette attitude a créé une excellente base au fonctionnement et au rayonnement de l'association.

Elle cumulait bien d'autres qualités appréciées comme un sens aigu de l'organisation qu'elle avait cultivé dans le cadre de sa vie professionnelle. Ses propositions ainsi que celles formulées par les membres du comité étaient assorties de discussions ouvertes et nourries d'arguments de bon sens qui se terminaient en général sur un consensus naturel n'exigeant que rarement un vote.

Elle exigeait beaucoup d'elle-même, en particulier dans le respect de ses engagements, malheureusement parfois au détriment de sa santé, lorsque la charge de travail et de souci s'accumulaient alors qu'elle menait de front une activité paroissiale intense et sa fonction de présidente de l'AVIVO. Elle tenait beaucoup à séparer ses convictions religieuses voire politiques de son engagement à l'AVIVO qu'elle voulait apolitique (au sens non inféodé à un parti politique) et ouverte à toutes les confessions. Lors de la commémoration religieuse d'adieu à Anne-Marie, nous avons pu constater qu'elle avait laissé un souvenir au moins aussi fort auprès de sa paroisse qu'auprès de l'AVIVO. Nous garderons d'elle le souvenir d'une dame généreuse, optimiste, aimant la vie et la bonne cuisine. T.Gagnebin

Voici une des dernières photographies d'Anne-Marie Genin prise le 13 décembre 2018 lors de la fête de fin d'année.





Prochaines sorties du vendredi après-midi

05.04.2019	Repas aux Roches de Moron : Salade de saison et ses graines torréfiées - Escalope de porc viennoise, backed potatoes et sa crème acidulée, légumes du jour - Coupe vanille et ses fruits tièdes des bois, au prix de Fr. 27.--, boissons non comprises. Rendez-vous au lieu habituel à 11h30.
03.05.2019	Musée de l'islam de La Chaux-de-Fonds, visite guidée. Entrée Fr. 7.-- pour AVS
24.05.2019	Visite guidée gratuite du château de Colombier.
14.06.2019	L'île St-Pierre en bateau depuis La Neuveville*. Une demi-heure de marche à l'aller et au retour.
16.08.2019	La Ferme Robert. Marche ou promenade possible. Dégustation de tartes à commander lors de l'inscription.

Inscriptions jusqu'à la veille à midi auprès de :

Michèle Balon 032 968 22 75 (répondeur)

Vérène Correa 032 968 54 73 (répondeur)

Rendez-vous: à Migros Métropole centre, rez-de-chaussée, rayon des fleurs, à 13h30 et départ en voiture à 13 h45, sauf exceptions d'heures mentionnées.

*Départ en bateau à 15h. Retour 17h.25. Prix Fr. 24.40, demi-tarif Fr. 12.20 dès 10 personnes, sinon Fr. 30.40, demi-tarif Fr. 15.20.



Course du mercredi 26 juin 2019

Brienz - Musée de la sculpture sur bois

07h30 Départ de La Chaux-de-Fonds – Bâtiment LR 65-67.

Via Brienz – Pause café en cours de route.

10h30 arrivée à Brienz – Visite libre du musée de la sculpture sur bois.

« Le musée suisse de la sculpture sur bois à Brienz est le premier de Suisse à être exclusivement consacré à cet art. Dans le bâtiment de fabrication de la société Jobin, placé sous la protection des monuments, se trouve une exposition permanente présentant une grande collection de travaux de sculpture sur bois de la région, traditionnels et importants du point de vue artistique ».

12h00 fin de la visite et repas de midi à Brienz, ou environs.

L'après-midi, temps libre au bord du lac de Brienz.

« L'adorable village de Brienz est entouré d'un ravissant paysage de montagnes sur la partie orientale du lac de Brienz aux teintes turquoise. Brienz est réputée pour ses sculpteurs sur bois et jouit d'une longue tradition dans le travail du bois, au point de disposer encore aujourd'hui d'une école de sculpture sur bois et d'une école de luthiers ».

Retour: Départ environ 16h00. Vers 18h30.

Arrivée à La Chaux-de-Fonds - Batiment LR6F61





Prix par personne Fr. 95.--

Le prix comprend :

- Le voyage en car tout confort, WC, bar, AC.
- La pause-café, comprenant : un café et un croissant par personne.
- L'entrée et la visite libre du musée de la sculpture sur bois.
- Le repas de midi (menu 3 plats).

Non compris - Les boissons.

- Les visites libres ou facultatives.

Inscription Par bulletin de versement joint au présent Avivo Information

Délai : 10 juin 2019

Renseignements : Jeannine Wenger, caissière, tél. 032 535 32 05 / 078 604 97 36

Courriel : jeannine.wenger@hispeed.ch

Photos prises dans sentier du temps Chaumont et sur le site du Musée
(sculpture réalisée par l'école de sculpture de Brienz)

hertzeisen-giger



Autocars Hertzeisen-Giger SA

Avenue Léopold-Robert 114
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

032 913 75 24

www.hertzeisen.com



Voici la grille et les gagnants

1^{er} prix,

Raymond Evard, Neuchâtel

2^e prix,

Christiane Robert, Le Locle

3^e prix,

Michel Bilat. La Chx-de-Fds

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	S	S	I	G	N	O	L
II	O	U	I		N	A	I	V	E
III	T		T	R	O	U		I	N
IV	U	S	E	E		L	E	N	T
V	R	O		C	L	E	S		I
VI	I	N	O	U	I		S	I	L
VII	E	N		S		T	E	L	L
VIII	R	E	V	E	N	U		L	E
IX	S	T	A	R	O	S	T	E	S





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II							■			
III			■		■					
IV								■		■
V		■		■						
VI									■	
VII							■			
VIII		■		■						
IX						■				■
X			■						■	

Envoyez vos réponses à :

AVIVO

Case postale 1749

2001 Neuchâtel

au plus tard le 27.05.2019

1^{er} prix un bon de Frs. 40.-

2^e prix un bon de Frs. 30.-

3^e prix un bon de Frs. 20.-

parmi les grilles remplies
correctement, 3 seront tirés au sort

Bonne chance à toutes et à tous !

Horizontalement

I. Un légume qui se transforme en carrosse pour Cendrillon. **II.** Un désodorisant c'est fait pour masquer les mauvaises Un liquide indispensable à la vie. **III.** Adjectif démonstratif. Au-dessus du rez-de-chaussée, c'est le premier..... **IV.** Très connu. **V.** Coupe la laine des moutons. **VI.** Jour de fête et de cadeaux. Fait la liaison entre deux parties d'une phrase. **VII.** Atteint de larage. Personne : il n'y a pas ... qui vive. **VIII.** Complètement stupéfaits. **IX.** Toute petite lumière. Négation. **X.** Dans. Je me suis moqué d'elle devant tout le monde, maintenant elle est

Verticalement

1. Rouge à points noirs, on l'appelle la "bête à bon Dieu" **2.** Pensée. Pronom indéfini. Chiffre proche de zéro. **3.** Pronom personnel. Plante qui grimpe le long des murs. **4.** ... comme un renard. Note de musique. Des rayons du soleil contre lesquels il faut se protéger. **5.** Métal jaune. C'est là qu'on prend le train. **6.** Abimer. .. toi ! Viens ici. **7.** $0 + 0 =$ la à Toto. La première page du journal. **8.** Prénom féminin. Une sorte de phoque qu'on voit dans les cirques. **9.** Le bord de mer dans les îles du Pacifique. Note de musique. **10.** Obtenue. A la station service, on choisit entre ou essence.

www.avivo-neju.ch

Comité cantonal neuchâtelois	Rémy Cosandey Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
Section du Locle	Denis de la Reussille Rue du Foyer 39 2400 Le Locle	032 931 76 27 denis.delareussille@ne.ch
Section de La Chaux-de-Fonds	Rémy Cosandey, ad interim Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
Section du Val-de-Travers	Béatrice Kaeslin Rue du Progrès 15 2108 Couvet	032 863 14 06 beka.couvet@bluewin.ch
Section de Neuchâtel	Rose-Marie Jacot Case postale 1749 2001 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Bulletin AVIVO Neuchâtel-Jura	Daniel Domjan Avenue du Vignoble 31 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Site Internet Neuchâtel-Jura	Alain Chasles Rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032 968 11 76 chasles.alain@hispeed.ch
Permanence de Neuchâtel	Rue Louis-Favre 1 2 ^e étage 2000 Neuchâtel	tél/fax/répondeur: 032 725 78 60 avivo-neju@net2000.ch
<p>Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter ! Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.</p>		



ateliers arihane
réalisations graphiques | impressions

Maladière 33
2000 Neuchâtel
032 720 03 45
arihane.ch
atelier@arihane.ch



impression



mise sous pli



mise en page



reliure



création



plastifiage